

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 104, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX : 124, Ph. ROUBAIX 351-17
43, rue de la Gare, 45
TOURCOING 19-55
3, rue Fidele Laboulaye

DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLAUME.

200.000 POLONAIS vivent dans le Nord et le Pas-de-Calais

COMMENT S'ORGANISA LE GRAND MOUVEMENT MIGRATOIRE VERS NOTRE RÉGION

Les débuts de l'immigration polonaise vers notre région remontent à la période qui s'étend entre 1906 et 1914. En 1909, un Comité fut fondé à Cracovie, en faveur de l'immigration en France. Des agences privées ou semi-officielles se chargèrent du recrutement de la main-d'œuvre et rédigèrent les premiers contrats entre employeurs français et ouvriers polonais.

principalement ceux de Westphalie, qui venaient d'opter pour la nationalité polonaise, vinrent s'établir en France, et plus particulièrement dans la région du Nord, proche de leur pays d'origine, où il manquait de main-d'œuvre pour les gros travaux, le lendemain de la guerre et pour la reconstitution.

A cet effet, une mission française fut envoyée sur place, chargée de recruter



EN HAUT : L'affluence des émigrants et des charrettes chargées de bagages devant le centre de recrutement de M^{me} SLOWICE (Pologne). - EN BAS : La signature des contrats de travail dans la même ville.

L'année suivante, les agriculteurs français créèrent un syndicat de la main-d'œuvre agricole, qui passa une convention avec la société polonaise d'émigration et prit la direction du mouvement.

Les contrats stipulaient notamment le montant de la rémunération qui variait de 350 à 500 francs par an.

Création d'un Office Central de l'Émigration

Au lendemain de la guerre, des 1920 la Pologne créait un Office Central de l'Émigration, à la tête duquel était le Conseil National de l'Émigration.

Il avait pour attributions : 1. L'étude et la préparation de tous les règlements concernant l'émigration ; 2. La préparation en collaboration avec le Ministère des Affaires Étrangères des conventions et accords internationaux ; 3. Le contrôle du recrutement et des contrats des ouvriers émigrants ; 4. La lutte contre le recrutement illégal et l'émigration clandestine.

Les causes de cette migration

C'est surtout dans la période comprise entre 1921 et 1924 que les Polonais

ment ouvrir qui devait se faire par spécialité.

La promesse d'une large rémunération et le manque de débouchés en Pologne, furent les raisons du succès de l'émigration en masse vers notre région.

Une convention fut passée entre la France et la Pologne, établissant les limites de ce mouvement qui se dessina surtout dans l'industrie et le commerce agricole.

En route pour la France !

Les candidats émigrants étaient rassemblés dans des centres, où ils étaient soumis à un triple point de vue professionnel, médical et judiciaire.

Rien de plus saisissant que le spectacle de cette foule de travailleurs entassés devant les services de recrutement, et venant offrir leurs bras. Beaucoup avaient fait un long voyage à pied tous en lit les affiches prometteuses de la Société d'immigration sur les murs des villages, et ils ont voulu tenter leur chance !

Le transport des émigrés recrutés est un des problèmes les plus délicats de l'immigration organisée. Il est nécessaire qu'il se fasse dans les meilleures conditions de rapidité, d'hygiène et d'économie.

A partir de 1921 la Société Générale d'immigration s'occupe du transport de la plupart des émigrés. Chaque convoi comprenait de 800 à 1.000 individus. Il s'agissait de les embarquer à Mysłowice pour se transporter à Toul, en passant par Strasbourg, soit un parcours de 2.000 kilomètres, de leur faire passer trois frontières où les passeports étaient visés et de les nourrir pendant le trajet.

Tous avaient, au départ, une feuille de route, qui portait tous les renseignements nécessaires, y compris l'heure d'arrivée à Toul.

Sélection

Tous avaient également reçu, au départ, une carte d'identité de travail, à ce qu'ils restent dans la catégorie pour laquelle ils étaient entrés en France. Fiche bleue rouge grise, suivant le métier : agriculture, industrie, textile et aucun ne pouvait, par la suite, changer de profession.

La répartition fut faite à Toul. Les émigrés étaient portés sur un carton suspendu au mur par une ficelle libellée comme suit :

Monsieur... à Lens, gare (Pas-de-Calais). Prière aux agents des compagnies intéressées, de donner au porteur tous renseignements lui permettant de se rendre à l'adresse sus-indiquée.

Le travailleur arrivait ainsi, comme un colis postal, sans même savoir un mot de français, car tous les émigrés connaissaient la consigne.

J. CLERBOIS

Pour savoir : II. - La valeur de la main-d'œuvre polonaise dans les différentes industries.

NOTRE CALENDRIER FISCAL

Obligations incombant aux contribuables pendant le mois de janvier 1934

CONTRIBUTIONS DIRECTES

De 1^{er} au 15. - Déclaration en matière des chevaux, voitures suspendues et chiens.

De 1^{er} au 15. - Déclaration à la préfecture du nombre de mutuels employés (entreprises ayant plus de dix salariés).

De 1^{er} au 31. - Déclaration par les employeurs, des traitements, salaires, pensions et rentes, viagères, au contrôle des Contributions directes.

De 1^{er} au 31. - Déclaration en matière relative à la taxe sur les gardes-chasses, sur les cercles, lieux de réunion, sur les instruments de musique à clavier (pianos, orgues, harmoniums), sur les domestiques, précepteurs et gouvernantes.

De 1^{er} au 31. - Déclaration par les chefs d'entreprises, au contrôle des Contributions directes, de toutes les commissions, ristournes, courtages, honoraires occasionnels, rétributions ou gratifications quelconques dépassant 1.000 fr. par bénéficiaire.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

De 1^{er} au 31. - Taxe sur les automobiles (droits acquittés, seulement jusqu'au 1^{er} février 1934, pour les voitures mises en circulation dans le courant de janvier, ou dont les droits viennent à échéance en janvier).

De 1^{er} au 31. - Taxe sur le chiffre d'affaires. Demande d'admission au forfait.

De 1^{er} au 31. - Taxe sur les billards.

De 1^{er} au 31. - Taxe sur les transports par eau.

ENREGISTREMENT

De 1^{er} au 30. - Déclarations trimestrielles des sociétés. Taxes de timbre et de transmission. Droits de transfert et de conversion. Taxe sur le revenu de valeurs mobilières sur toutes les sommes mises en distribution sur les allocations aux administrateurs, les intérêts des prêts et obligations. Versement au Trésor des revenus prescrits (6 ans) et valeurs prescrites (30 ans).

ASSURANCES SOCIALES

De 1^{er} au 10. - Renvoi au service départemental des cartes et feuillets dont la validité est expirée à fin décembre 1933.

De 1^{er} au 31. - Déclaration dans les 10 jours de l'expiration de la validité de la carte de chômage partiel.

DECLARATIONS ET FORMALITES EN COURS D'ANNEE

Contributions directes. - En cas de cessation ou de cessation de fonctions, déclaration des bénéfices commerciaux dans les dix jours, en cas de décès, déclaration, par les héritiers, des bénéfices commerciaux et du revenu global dans les six mois du décès.

Enregistrement. - Actes sous seing privé, ouk, locations verbales dans les trois mois de la date de l'entrée en jouissance ou du renouvellement de chaque période triennale.

Sociétés. - Liquidation et paiement de la taxe sur le revenu dans les vingt jours de l'assemblée générale.

FISCO.

NOUVEL AN TRAGIQUE A SOLESMES

Arrêté pour menaces de mort, puis relâché le 31 décembre, au soir, un repris de justice larda de coups de baïonnette, quelques heures plus tard, son ancienne amie

La fin de l'année 1933 et le début de l'année 1934 ont été marqués de tragiques larmes à Solesmes.

Un individu, repris de justice, relégué, tenta, dans la journée de dimanche, de tuer son amie à coups de tranchet. Arrêté par les gendarmes, puis relâché à l'aube, lundi, vers une heure du matin, il tendit un guet-apens à son amie et la larda de coups de baïonnette.



EN HAUT : Le pont sous lequel BLAS attendait sa victime et la larda de coups de baïonnette. - EN BAS : Le chef de brigade DUSE, de Solesmes, douant les exploitations des gendarmes qui arrêtaient le meurtrier.

Le meurtrier a été conduit dans un état désespéré à l'hôpital. Le meurtrier qui avait pris sa femme en otage, a été arrêté par les gendarmes de Solesmes.

Quand l'amour s'en va... Théodule Blas, journalier, âgé de 43 ans, demeure à Solesmes, avec son père et son frère, au 12, rue de la Gare. Blas est un sinistre individu, au caractère abominable, garni, il n'a jamais été condamné pendant son service militaire pour coups à un supérieur ou à deux ans pour refus d'obéissance. Il a ensuite échappé des condamnations pour violences, coups et blessures envers sa femme, etc.

Depuis cinq ans, Blas s'est marié en ménage, selon son expression, avec une jeune femme de Solesmes, Rosine Caudrelier, âgée de 25 ans. Rosine Caudrelier a été mariée, mais elle a quitté son mari, mais elle a quitté son

Théodule Blas, journalier, âgé de 43 ans, demeure à Solesmes, avec son père et son frère, au 12, rue de la Gare. Blas est un sinistre individu, au caractère abominable, garni, il n'a jamais été condamné pendant son service militaire pour coups à un supérieur ou à deux ans pour refus d'obéissance. Il a ensuite échappé des condamnations pour violences, coups et blessures envers sa femme, etc.

Depuis cinq ans, Blas s'est marié en ménage, selon son expression, avec une jeune femme de Solesmes, Rosine Caudrelier, âgée de 25 ans. Rosine Caudrelier a été mariée, mais elle a quitté son mari, mais elle a quitté son

Théodule Blas, journalier, âgé de 43 ans, demeure à Solesmes, avec son père et son frère, au 12, rue de la Gare. Blas est un sinistre individu, au caractère abominable, garni, il n'a jamais été condamné pendant son service militaire pour coups à un supérieur ou à deux ans pour refus d'obéissance. Il a ensuite échappé des condamnations pour violences, coups et blessures envers sa femme, etc.

Depuis cinq ans, Blas s'est marié en ménage, selon son expression, avec une jeune femme de Solesmes, Rosine Caudrelier, âgée de 25 ans. Rosine Caudrelier a été mariée, mais elle a quitté son mari, mais elle a quitté son

Théodule Blas, journalier, âgé de 43 ans, demeure à Solesmes, avec son père et son frère, au 12, rue de la Gare. Blas est un sinistre individu, au caractère abominable, garni, il n'a jamais été condamné pendant son service militaire pour coups à un supérieur ou à deux ans pour refus d'obéissance. Il a ensuite échappé des condamnations pour violences, coups et blessures envers sa femme, etc.

Depuis cinq ans, Blas s'est marié en ménage, selon son expression, avec une jeune femme de Solesmes, Rosine Caudrelier, âgée de 25 ans. Rosine Caudrelier a été mariée, mais elle a quitté son mari, mais elle a quitté son

Théodule Blas, journalier, âgé de 43 ans, demeure à Solesmes, avec son père et son frère, au 12, rue de la Gare. Blas est un sinistre individu, au caractère abominable, garni, il n'a jamais été condamné pendant son service militaire pour coups à un supérieur ou à deux ans pour refus d'obéissance. Il a ensuite échappé des condamnations pour violences, coups et blessures envers sa femme, etc.

Depuis cinq ans, Blas s'est marié en ménage, selon son expression, avec une jeune femme de Solesmes, Rosine Caudrelier, âgée de 25 ans. Rosine Caudrelier a été mariée, mais elle a quitté son mari, mais elle a quitté son

Théodule Blas, journalier, âgé de 43 ans, demeure à Solesmes, avec son père et son frère, au 12, rue de la Gare. Blas est un sinistre individu, au caractère abominable, garni, il n'a jamais été condamné pendant son service militaire pour coups à un supérieur ou à deux ans pour refus d'obéissance. Il a ensuite échappé des condamnations pour violences, coups et blessures envers sa femme, etc.

Depuis cinq ans, Blas s'est marié en ménage, selon son expression, avec une jeune femme de Solesmes, Rosine Caudrelier, âgée de 25 ans. Rosine Caudrelier a été mariée, mais elle a quitté son mari, mais elle a quitté son

Théodule Blas, journalier, âgé de 43 ans, demeure à Solesmes, avec son père et son frère, au 12, rue de la Gare. Blas est un sinistre individu, au caractère abominable, garni, il n'a jamais été condamné pendant son service militaire pour coups à un supérieur ou à deux ans pour refus d'obéissance. Il a ensuite échappé des condamnations pour violences, coups et blessures envers sa femme, etc.

Depuis cinq ans, Blas s'est marié en ménage, selon son expression, avec une jeune femme de Solesmes, Rosine Caudrelier, âgée de 25 ans. Rosine Caudrelier a été mariée, mais elle a quitté son mari, mais elle a quitté son

Théodule Blas, journalier, âgé de 43 ans, demeure à Solesmes, avec son père et son frère, au 12, rue de la Gare. Blas est un sinistre individu, au caractère abominable, garni, il n'a jamais été condamné pendant son service militaire pour coups à un supérieur ou à deux ans pour refus d'obéissance. Il a ensuite échappé des condamnations pour violences, coups et blessures envers sa femme, etc.

Depuis cinq ans, Blas s'est marié en ménage, selon son expression, avec une jeune femme de Solesmes, Rosine Caudrelier, âgée de 25 ans. Rosine Caudrelier a été mariée, mais elle a quitté son mari, mais elle a quitté son

Théodule Blas, journalier, âgé de 43 ans, demeure à Solesmes, avec son père et son frère, au 12, rue de la Gare. Blas est un sinistre individu, au caractère abominable, garni, il n'a jamais été condamné pendant son service militaire pour coups à un supérieur ou à deux ans pour refus d'obéissance. Il a ensuite échappé des condamnations pour violences, coups et blessures envers sa femme, etc.

Depuis cinq ans, Blas s'est marié en ménage, selon son expression, avec une jeune femme de Solesmes, Rosine Caudrelier, âgée de 25 ans. Rosine Caudrelier a été mariée, mais elle a quitté son mari, mais elle a quitté son

Théodule Blas, journalier, âgé de 43 ans, demeure à Solesmes, avec son père et son frère, au 12, rue de la Gare. Blas est un sinistre individu, au caractère abominable, garni, il n'a jamais été condamné pendant son service militaire pour coups à un supérieur ou à deux ans pour refus d'obéissance. Il a ensuite échappé des condamnations pour violences, coups et blessures envers sa femme, etc.

Notre Grand Concours de la Loterie Nationale

PLUS QUE DEUX JOURS !

Notre grand concours de la Loterie Nationale se terminera jeudi. Nous publierons VENDREDI le BULLETIN DE REPONSE que vous pourrez nous adresser immédiatement.

De mémoire d'homme, jamais concours n'obtint dans notre région un succès aussi prodigieux. Il est vrai que nous offrons

PLUS DE 110.000 FR. DE PRIX !

20.000 francs en espèces au premier

10.000 francs en espèces au deuxième

Un million de prix tangibles, beaux, luxueux et utiles, de VALEUR REELLE. Et, de plus, parmi ces prix, 100 BILLETS DE LA LOTERIE NATIONALE, lesquels seront remis SANS PARTAGE NI COMBINAISON à leurs heureux gagnants, qui pourront ainsi GAGNER DES MILLIONS !

UN CHIFFRE ET UN NOMBRE A ECRIRE, C'EST TOUT ce qu'il y a à faire pour courir sa chance vers la Fortune !

Chaque lecteur, s'il se conforme au facile règlement, peut nous adresser autant de réponses qu'il lui plaît.

Découpez et conservez ce numéro d'ordre qui devra être collé sur le Bulletin de réponse.

10

LOTTERIE NATIONALE

Voir en deuxième page : LE RÉGLEMENT

LES CONVERSATIONS FRANCO-ALLEMANDES

LA REMISE A BERLIN d'un aide-mémoire français

Celui-ci aurait causé, en Allemagne, une certaine déception

Le chancelier Hitler et le ministre des Affaires étrangères, M. von Neurath, ont reçu l'ambassadeur de France lundi après-midi, à 17 heures.

M. François-Poncet leur fit la communication dont il avait été chargé et qui, faisant suite aux conversations de ces derniers temps, a pour but de préciser comment le gouvernement français entend attacher à l'idée d'une convention de désarmement, en ce qui concerne la réalisation pratique.

L'ambassadeur a remis au chancelier et au ministre du Reich un aide-mémoire fixant les principaux points de sa communication.

Le Führer a fait preuve d'un empressement qui doit être qualifié de tout à fait exceptionnel pour connaître les termes de la réponse française aux propositions du 11 décembre dernier.

M. Hitler, après un séjour de peine vingt-quatre heures dans la capitale, a quitté Berlin la nuit dernière pour Berchtesgaden, en Bavière. Cela constitue une signification encore plus marquée à la hâte avec laquelle le chef du gouvernement a donné suite à la demande d'audience du représentant de la France.

En effet, une démarche très amicale avait eu lieu samedi soir au ministère des Affaires étrangères, au moment même du départ de M. François-Poncet pour Berlin, en vue de faire porter certaines modifications au document français. Il n'est pas fallu davantage pour que le bruit se répandit immédiatement que la réponse de la France avait subi d'importantes changements.

Rien n'est moins exact. Les suggestions proposées, ont été jadis irrecevables et le document rédigé de la main même de M. Mandel, conformément aux directives arrêtées en conseil des ministres et approuvées par M. François-Poncet, n'a reçu aucun correctif.

Bien que les renseignements précis fussent encore défectueux, on croit savoir que l'entrevue entre le chancelier et M. François-Poncet rembla avoir produit une impression assez défavorable.

Dans les milieux allemands, on marque quel déception de voir les conversations diplomatiques entre la France et le Reich se répandre sans aucun progrès sensible.

A Berlin, on déclare que le document français revêt une forme conciliante.

On mande de Berlin que l'aide-mémoire français est actuellement soumis à l'examen des milieux gouvernementaux compétents. Ce document revêt une forme polie et conciliante, mais ne contient rien de sensationnel. Les milieux compétents allemands n'ont pas encore eu le temps de se prononcer.

L'examen de l'aide-mémoire français nécessitera encore quelques jours d'attente en raison de la présence des chefs de parti national-socialiste qui se tiendront du 5 au 7 janvier, en Bavière, une réponse au traité de l'après-midi sera pas donnée avant plusieurs jours.

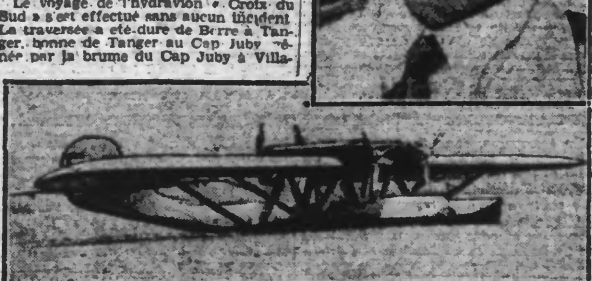
QUART DE PLACE.

LA "CROIX DU SUD" A BATTU LE RECORD DE DISTANCE POUR HYDRAVIONS

Il s'envolerait ce matin vers l'Amérique du Sud

Une dépêche de Saint-Louis-du-Sénégal signale que l'hydravion « Croix du Sud » s'est envolé lundi, à Saint-Louis-du-Sénégal, à 12 h. 15 (GMT), après avoir battu le record du monde de distance en ligne directe pour hydravions.

Le voyage de l'hydravion « Croix du Sud » a été effectué sans aucun incident. La traversée a été dure de Berre à Tanger, l'hydravion de Tanger au Cap Juby, à l'abri de la brume du Cap Juby à Villavieja.



Les photos montrent l'hydravion « CROIX-DU-SUD », sur l'aéroport de BERRE et le commandant BONNOT.

Chargé et bonne jusqu'à Saint-Louis. Le départ est prévu pour l'Amérique du Sud, ce matin. L'équipage sera un complet.

Une remarquable performance

En fait, la « Croix du Sud » a battu un triple but : 1. le décollage de Berre avec la charge complète, l'hydravion pesant 23 tonnes ; 2. le record de distance en ligne droite ; 3. les essais pratiques effectués le 12 et le 13 (GMT), après avoir battu le record du monde de distance en ligne directe pour la liaison France-Amérique du Sud.

Deux des conditions ont été dépassées brillamment remplies et — qui peut le plus peut le moins — comme l'hydravion a parcouru une distance de 4.300 kilomètres, qu'on peut même estimer à 4.500 kilomètres en raison de son itinéraire par les côtes d'Espagne et la ligne légèrement courbe des côtes de l'Afrique occidentale. Il n'est pas douteux qu'il puisse passer sans mai les 3.200 km. de l'Atlantique-Sud dans les deux sens, entre 16 et 18 h., puisque dans son raid

record, il a réalisé une moyenne horaire pratique de 195 kilomètres.

La performance est donc remarquable elle constitue que ces 2.000 kilomètres peuvent être franchis en présent, plus largement par un hydravion, c'est-à-dire par un bateau volant qui pouvant amener en cas de besoin, se faire lui-même et assure son équipage et son chargement. Elle est encore remarquable par ce fait que c'est la première fois — au monde — qu'on fait voler un hydravion d'un tonnage aussi important sur un parcours supérieur à 4.000 kilomètres.

Et c'est un très grand progrès technique réalisé par l'industrie française de l'aéronautique.

Les félicitations du ministre de l'Air

Le ministre de l'Air a dressé au commandant Bonnot le télégramme suivant :

« Vous félicite ainsi que votre équipage, pour remarquable exploit, ayant dépassé record du monde précédent de plus de 1.000 km. — Signé : Pierre COT. »

NOUVELLE PIÈCE BELGE EN ARGENT



L'Etat belge vient d'émettre la nouvelle pièce de 20 francs (16 francs en argent).

Notre photo montre l'avers et le revers de la nouvelle pièce.

LE RÉVEIL ILLUSTRÉ EST PARU

IL PUBLIE : Petite histoire de la carte de visite - Un roman-cinéma Les surprises du sommeil - La vie du cinéma Cecil Holland, artiste en maquillage - Son charmant Petit Courrier des Lecteurs - Son enquête sur le gros lot de la Loterie Nationale - Rions un peu ! - Au fil des jours - Comment nos parents étaient les Rouges - Le pare aux perles - Propos « modaux » etc.

Vous également ses photos d'actualité. Les vedettes du Cinéma Français : Suzanne, Rinaldi, Madame Txi ! - Le Noël des pauvres en Autriche - Un coup d'œil sur la mode - Le III^e Salon des échanges à Paris - Les virtuoses du « Badabou Jazz » - Dans un studio de press de robes - Un projet américain d'« îles flottantes », etc.

« Voir dans ce numéro le début de son concours :

LE GRAND PRIX DU ROMAN-CINÉMA 1934

206 PRIX D'UNE VALEUR DE PLUS DE 13.000 FR. !!!

Dans ce même numéro le « Réveil illustré » commence la publication de deux splendides romans

La Gosse au Cœur d'Or par Marcel PRIOLLET et Sur la Piste Blanche par Jesse TEMPLETON

LE NUMÉRO DE 16 PAGES 0 fr. 35 !!!

Le demander à tous nos vendeurs et dépositaires